



Fondation Sainte-Croix/Heriot

*Ceci pour la Vie*

*Pour publication immédiate*

## **COMMUNIQUÉ**

### **Cocktail-bénéfice Délice des glaces 70 000 \$ amassés pour les personnes en perte d'autonomie**

Drummondville, le 29 novembre 2013. – Sous la présidence d'honneur du Dr Yves Allard, le cocktail-bénéfice de la Fondation Sainte-Croix/Heriot, tenu le 27 novembre dernier à l'Hôtel et Suites Le Dauphin, a permis d'amasser une somme nette de 70 000 \$ au bénéfice du Programme personnes en perte d'autonomie du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Drummond. Encore une fois, la communauté d'affaires drummondvilloise s'est montrée fort généreuse en soutenant en grand nombre ce *Délice des glaces*.

#### **Comité organisateur**

*Me Jean Côté*

*Dre Marie-Claude Parent*

*M. Michel Larrivée*

Si les convives ont beaucoup apprécié l'ambiance chaleureuse, les dégustations de grands scotches, cidres et vins de glace, l'excellent menu gastronomique, l'électrisante prestation musicale de M' Michèle, le moment fort de la soirée a été l'émouvant témoignage de Me Jean Côté, président d'honneur du cocktail-bénéfice. À partir de deux expériences personnelles, ce dernier a démontré l'importance d'offrir aux personnes en perte d'autonomie des soins et des services adaptés à leurs conditions.

*Chareyne Lupien*  
**Coordonnatrice des événements**

De son côté, le président d'honneur, le Dr Yves Allard, a mentionné que si les avancées dans le domaine de la médecine permettent à la population de vivre plus longtemps, cela ne signifie pas pour autant que toutes et tous ont le privilège de vieillir en santé. Il arrive que des personnes soient en perte d'autonomie et que leur situation exige de recevoir des soins à domicile ou de s'installer dans un centre d'hébergement. Dans ce contexte, le Programme personnes en perte d'autonomie prend tout son sens, car il répond aux besoins spécifiques de cette clientèle.

*Danièle Caron*  
**Coordonnatrice des communications**

Quant à la présidente de la Fondation Sainte-Croix/Heriot, la Dre Marie-Claude Parent, elle n'avait que des remerciements à formuler à toutes les personnes et organisations qui ont permis l'atteinte d'un tel résultat. « Chaque année, nous pouvons compter sur l'appui inconditionnel de la communauté dans le cadre du cocktail-bénéfice. C'est pourquoi nous nous efforçons d'offrir la meilleure activité possible aux convives. », a mentionné Dre Parent.

La Fondation Sainte-Croix/Heriot remercie également le comité organisateur, les bénévoles, les solliciteurs, les présentateurs, les partenaires, supporteurs et collaborateurs de l'évènement sans qui un tel succès ne peut être obtenu.

-30-

Source et renseignements : Danièle Caron, coordonnatrice des communications  
819 478-6467, poste 4



Légende photo :

En compagnie de Dre Marie-Claude Parent, présidente de la Fondation Sainte-Croix/Heriot, du Dr Yves Allard, président d'honneur, et de Me Jean Côté, président du comité organisateur, les représentants des présentateurs, partenaires, supporteurs et collaborateurs.

**Présentateurs :** Assuraction, Canimex, Demers Pelletier architectes, UV Mutuelle, Transport Bourret

**Partenaires :** Avjet Holding, FBL SENC comptables agréés, Gestion Vallières Pelletier, Récupération Centre-du-Québec

**Supporteurs :** Club voyage Agathe Leclerc, Janssen

**Collaborateurs :** Fromagerie Lemaire, Imprimerie Dubois, NP Publicité, NRJ et Rouge FM, Productions WOW, TC Média